

Présidente

Béatrice JAEGLÉ  
19, place du 11 Novembre  
68140 MUNSTER

[✉ bea.jaegle@gmail.com](mailto:bea.jaegle@gmail.com)

Trésorier

Dominique BERINGER  
16 rue des châtaigniers  
68140 MUNSTER

[✉ dominique.beringer@gmail.com](mailto:dominique.beringer@gmail.com)

Secrétaire

Myriam BRULISAUER  
17 rue des Moines  
68140 MUNSTER

[✉ mimi.brulisauer@gmail.com](mailto:mimi.brulisauer@gmail.com)

Adresse

1 rue du docteur Heid  
68140 MUNSTER  
<http://munsterescalade.free.fr>

[✉ munsterescalade@free.fr](mailto:munsterescalade@free.fr)

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 9 DECEMBRE 2021

### Ordre du jour :

- Modification des dispositions financières

Huit membres sont présents, et 2 procurations ont été données

M. DISCHINGER Pierre, Maire de Munster et Mme MARTIN Monique, 1ere adjointe et conseillère d'Alsace sont excusés.

Mme JAEGLÉ, présidente, remercie les membres présents et ouvre la séance à 20h25.

Elle explique qu'il y a lieu de modifier les dispositions financières des statuts afin de proposer le remboursement de la licence lorsqu'un parent s'engage à aider à l'encadrement d'un groupe de jeune tout au long de l'année. Le parent suivrait au minimum 3 cours d'initiations et sa licence lui serait remboursé pour la 1<sup>ère</sup> année d'encadrement.

- ▶ **Article 4 : Un parent licencié, ayant suivi un cursus de formation initiale et souhaitant s'investir dans l'encadrement pourra se faire rembourser sa licence à l'issue de la saison s'il a participé activement à l'encadrement des cours. L'initiateur responsable et présent saura apprécier son engagement**
- ▶ **Ceci est valable pour la première saison. Ensuite, il est invité à participer aux formations fédérales proposées pour bénéficier de la prise en charge de sa licence.**

Vote de la modification du point 4 : unanimité des membres présents et représentés.

Après avoir remercié les membres pour la validation de la modification, la présidente clôt la séance à 20h30.

Association inscrite au registre des Associations du T.I. de COLMAR, greffe permanent de MUNSTER, volume II n°291 en date du 9 juin 1988

Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade sous la référence 068005

Numéro SIRET : 531 796 720 00013 Code APE : 9312Z

Présidente

**Béatrice JAEGLÉ**  
19, place du 11 Novembre  
68140 MUNSTER  
✉ [bea.jaegle@gmail.com](mailto:bea.jaegle@gmail.com)

Trésorier

**Dominique BERINGER**  
16 rue des châtaigniers  
68140 MUNSTER  
✉ [dominique.beringer@gmail.com](mailto:dominique.beringer@gmail.com)

Secrétaire

**Myriam BRULISAUER**  
17 rue des Moines  
68140 MUNSTER  
✉ [mimi.brulisauer@gmail.com](mailto:mimi.brulisauer@gmail.com)

Adresse

**1 rue du docteur Heid**  
**68140 MUNSTER**  
<http://munsterescalade.free.fr>  
✉ [munsterescalade@free.fr](mailto:munsterescalade@free.fr)

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 DECEMBRE 2021

### Ordre du jour :

- Accueil et mot de la présidente
- Approbation du procès-verbal de l'AG 2020 envoyé par mail : vote
- Bilan saison 2020-2021
- Bilan financier 2020-2021
- Rapport des réviseurs aux comptes
- Vote du quitus : vote
- Election d'un autre réviseur aux comptes : vote
- Premier bilan des inscriptions et des cours 2021-2022
- Projet fin de saison 2022 : Journée portes ouvertes, inauguration, autres ?
- Formations et appels aux bénévoles (initiateurs, responsables séances)
- Proposition d'augmentation des tarifs des licences : Vote
- Proposition d'augmentation des tarifs des cours de l'école d'escalade : Vote
- Ouverture des voies par des prestataires : Vote
- Budget prévisionnel 2020-2021 : vote
- Présentation du nouveau projet du club 2022-2026
- Propositions de fonctionnement 2022-2023
- Communication : nouvelle adresse électronique, nouveau site internet
- Divers

Huit membres sont présents, et 2 procurations ont été données

M. DISCHINGER Pierre, Maire de Munster et Mme MARTIN Monique, 1ere adjointe et conseillère départementale sont excusés.

Association inscrite au registre des Associations du T.I. de COLMAR, greffe permanent de MUNSTER, volume II n°291 en date du 9 juin 1988

Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade sous la référence 068005  
Numéro SIRET : 531 796 720 00013 Code APE : 9312Z

La séance est ouverte à 20h30

### Accueil et Mot de la présidente :

Les personnes présentes sont remerciées pour leur présence.

Au nom de tout le comité, l'ensemble des licenciés du club et les parents des jeunes licenciés qui répondent bien souvent présents lors de toutes les manifestations sont vivement remerciés.

Les membres présents sont également remerciés pour leur présence et investissement tout au long de la saison, car cet investissement permet de faire vivre le club.

Mme JAEGLE remercie également la municipalité et le maire de Munster pour la gracieuse mise à disposition de la salle durant toute l'année et pour la validation du projet de restructuration du mur.

### APPROBATION DU PV DE L'AG DE 2020 : validé à l'unanimité.

### BILAN DE LA SAISON 2020-2021

Présentation nombre de licenciés 2020-2021 :

	2019 2020	2020 2021	2019 2020	2020 2021	2019 2020	2020 2021
	Homme		Femme		Total	
Licence(s) Adulte	30	16	16	15	46	31
Licence(s) Jeune	21	26	40	39	61	65
Licence(s) Famille adulte	5	5	9	5	14	10
Licence(s) Famille jeune	0	0	3	2	3	2
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>47</b>	<b>68</b>	<b>61</b>	<b>124</b>	<b>108</b>
Nombre de licence(s) découverte					91	64
Nombre d'adhérents					8	8

### VIE DU CLUB :

- **Bilan des cours** : 4 créneaux pour les jeunes :
  - Lundi : 16 jeunes inscrits en perfectionnement avec 2 encadrants
  - Mercredi : 16 débutants avec 3 encadrants présents + 1 jeune (Matéo)
  - Jeudi : 16 jeunes avec 3 encadrants présents
  - Vendredi : 12 débutants avec 1 encadrant + 1 jeune (Louise)

Association inscrite au registre des Associations du T.I. de COLMAR, greffe permanent de MUNSTER, volume II n°291 en date du 9 juin 1988

Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade sous la référence 068005  
Numéro SIRET : 531 796 720 00013 Code APE : 9312Z

Ce sont donc 9 bénévoles présents pour l'encadrement des groupes ainsi que 2 jeunes qui s'engagent dans l'encadrement.

L'investissement de ces jeunes est remarquable. Un bravo à eux.

Mais cette année, à cause du covid, sur 32 séances seulement 12 ont pu avoir lieu en salle. Mais nous avons organisé 4 séances en extérieur avec un professionnel.

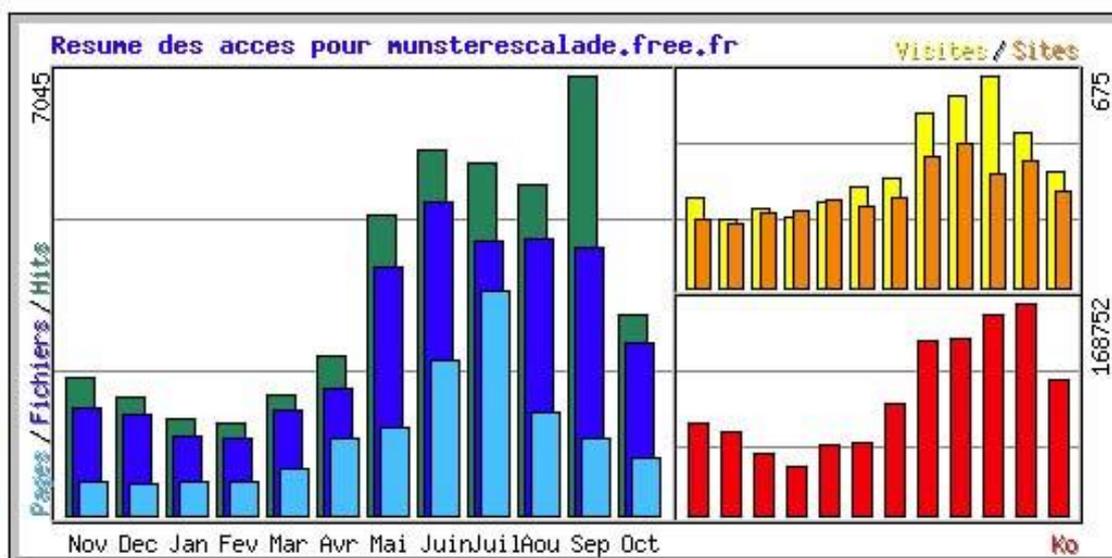
- **Créneaux d'ouverture** en « libre » :
  - 4 soirs par semaine (lundi, mercredi, jeudi, vendredi).Engagement des ouvreurs dans le renouvellement des voies. Arrêt des activités début novembre (cause covid) et reprise en juin.
- 10 sessions de séances découverte en partenariat avec le service d'addiction du CHS de ROUFFACH et l'association TREMPIN
- ❖ **Une fête de l'escalade en juillet 2021** avec 3h réservées aux jeunes avec des lots pour leur participation et la soirée pour les grimpeurs autonomes.

Ces sorties sont entièrement financées par le club grâce aux divers dossiers de subventions.

#### Communication :

- **La page Facebook de l'AME en chiffre saison 2020-2021:**
  - ▶ **Administrateurs : Constance FREMIOT Natacha JAEGLE et Noé CUNIN**
  - ▶ **Création de la page : le 08/10/2017**
  - ▶ **Nombre d'abonnés : 385 (+ 72 en une saison)**
  - ▶ **Mention " j'aime" la page : 359 (+61 personnes en une saison)**
  - ▶ **Nombre de publications sur la saison : 30 ( en baisse du à l'arrêt des activités)**
  - ▶ **Messagerie : - 30 échanges (principalement pour inscriptions)**
    - **100% de taux de réponses**
    - **Délai de réponse d'une heure environ (oui oui on est réactiiiiifs !)**

- Site internet



Résumé par mois										
Mois	Moyenne journalière				Totaux mensuels					
	Hits	Fichiers	Pages	Visites	Sites	Ko	Visites	Pages	Fichiers	Hits
<a href="#">Oct 2021</a>	103	88	30	11	307	107771	367	933	2753	3211
<a href="#">Sep 2021</a>	234	143	41	16	400	168752	493	1244	4298	7045
<a href="#">Aou 2021</a>	171	142	52	21	362	159047	675	1634	4424	5301
<a href="#">Juil 2021</a>	181	141	115	19	455	140725	607	3580	4381	5633
<a href="#">Juin 2021</a>	194	166	82	18	419	138246	557	2483	4998	5842
<a href="#">Mai 2021</a>	155	128	45	11	285	88880	351	1403	3980	4822
<a href="#">Avr 2021</a>	85	67	40	10	255	58524	320	1227	2023	2561
<a href="#">Mar 2021</a>	62	53	23	8	280	55502	275	741	1671	1926
<a href="#">Fev 2021</a>	52	43	19	8	247	37905	227	541	1220	1462
<a href="#">Jan 2021</a>	49	41	16	8	237	49412	248	526	1283	1534
<a href="#">Dec 2020</a>	61	51	15	7	200	65502	219	488	1600	1898
<a href="#">Nov 2020</a>	74	57	18	9	218	72506	289	549	1733	2221
<b>Totaux</b>						<b>1142772</b>	<b>4628</b>	<b>15349</b>	<b>34364</b>	<b>43456</b>

- **Mailing : changement de l'adresse mail car des problèmes ont été rencontrés dans l'envoi des mails.**

## BILAN FINANCIER :

- **Bilan financier 2019-2020** est présenté par Dominique BERINGER.

Mme JAEGLE remercie Mme BERINGER pour ces explications et la bonne tenue de la trésorerie du club.

<b>BILAN DES DEPENSES ET RECETTES SAISON 2020-2021</b>			
<b>Postes</b>	<b>Montant</b>	<b>Postes</b>	<b>Montant</b>
Vente carte de carte de membre	111,00 €	<b>Prélèvements CD-CR</b>	<b>1 177,00 €</b>
Cotisations 2020-2021	10 352,20 €	Prélèvement FFME	4 861,00 €
Dons	190 €	Frais de déplacement bénévoles	423,00 €
Inscriptions compétitions – Participation familles	22,50 €	Achat COVID	63,50 €
Intérêts compte Livret Bleu	73,17 €	Inscriptions compétitions	30,00 €
Subvention DAN FFME	3 500,00 €	Achat matériel	4 933,79 €
Subvention CD 68	470,00 €	Convivialité (fête de l'escalade)	803,41 €
Subvention mairie de Munster	1 719 €	Participation aux formations	325,00 €
Vente Covid	12,50 €	Abonnement annuel CB + frais tenue de compte	62,50 €
Licences découvertes	16,00 €	Sorties SNE – Thibault Meunier	1 000,00 €
		Tremplin : 6 x 60 licences - Xavier Tannacher	540,00 €
<b>Total</b>	<b>16 466,37 €</b>	<b>Total</b>	<b>14 219,20 €</b>

## RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Mme Natacha JAEGLE et M. Claude HAUMESSER, réviseurs aux comptes pour cette année, font part à l'assemblée de la bonne tenue des comptes. Les soldes et mouvements sont en tout point conforme et ont été vérifiés le 28 avril 2021. Ils proposent à l'assemblée de donner quitus au trésorier et au comité.

## VOTE DU QUITUS

Par vote, l'assemblée donne quitus au comité : Pour : 10 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

**Le Quitus est voté à l'unanimité**

Association inscrite au registre des Associations du T.I. de COLMAR, greffe permanent de MUNSTER, volume II n°291 en date du 9 juin 1988

Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade sous la référence 068005  
Numéro SIRET : 531 796 720 00013 Code APE : 9312Z

## RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN REVISEUR ET ELECTION D'UN AUTRE REVISEUR AUX COMPTES

Claude HAUMESSER a déjà effectué deux mandats et ne peut poursuivre cette mission. Natacha JAEGLE accepte de poursuivre.

Un appel à candidature est fait dans l'assemblée.

Renaud WISSON se propose.

Leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

## BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022 :

<b>BUDGET PRÉVISIONNEL SAISON 2021-2022</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>DÉPENSES</b>	
Cotisations	6 700 €	Prélèvements FFME et CD-CR	6 000 €
Cours	1 920 €	Petit matériel, papeterie, cartouches	80 €
Subvention PSF	1 500 €	Verre de l'amitié anciens, démontage mur, fête de l'escalade, portes ouvertes, brunch...	1 200 €
Remboursement pass'sport	300 €	Remboursement licence parent apprenti initiateur	300 €
Subvention Mairie (jeunes)	345 €	Achat matériel (chaussons, casques ...???)	1 046 €
Subvention CEA	345 €	Participation formations	220 €
Participation familles compétition	150 €	Participation compétitions et stages	400 €
Virement livret bleu	11 000 €	Participation mur d'escalade	11 000 €
Dons	500 €	Frais de déplacements bénévoles	700 €
Licences découverte	150 €	Sortie SNE jeunes	500 €
Rattrapage 2020-2021 (subvention reçue)	1 000 €	Sortie Salle LFM	1 000 €
Intérêts livret bleu	75 €	Abonnement CB + frais bancaires	69 €
CAMPB	400 €	CAMPB	400 €
		Site internet	70 €
		Renouvellement des voies (Xavier et/ou Thibault)	800 €
		Sortie grimpeurs autonomes Baumes-les-Dames	600 €
<b>Total</b>	<b>24 385 €</b>	<b>Total</b>	<b>24 385 €</b>

Par vote, l'assemblée adopte le budget prévisionnel : Pour : 10 voix    Contre : 0 voix    Abstention : 0 voix

Association inscrite au registre des Associations du T.I. de COLMAR, greffe permanent de MUNSTER, volume II n°291 en date du 9 juin 1988

Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade sous la référence 068005  
 Numéro SIRET : 531 796 720 00013 Code APE : 9312Z

## PERSPECTIVES SAISON 2021-2022

### Bilan des inscrits 2021-2022 :

- Les cours sont à nouveau complets donc 60 jeunes inscrits à l'école d'escalade
- Toujours 4 créneaux d'ouverture et toujours la possibilité d'ouverture le mardi soir

FERMETURE DE LA SALLE POUR TRAVAUX du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 15 janvier 2022.

La mairie, après avoir lancé le marché de travaux, nous a autorisé à récupérer les plaques de la structure pour les grimpeurs en faisant la demande. Il faudra récupérer rapidement les plaques démontées pour laisser place aux ouvriers qui vont refaire le mur.

Le week-end de montage du mur s'est très bien passé. En grand merci à tous les bénévoles qui ont répondu présents les 27 et 28 novembre.

### Formations et appels aux bénévoles (initiateurs, responsables séances ...)

- Formation continue des initiateurs au printemps 2022 à Munster
- Formation Initiateur SAE
- Formation Ouvreur de Club
- Formation SNE
- Formation Equipeur
- D'autres à prévoir selon les besoins ou souhaits exprimés ?

### Projets fin de saison 2022 :

- ▶ JOURNEE PORTES OUVERTES
- ▶ JOURNEE DE LA FEMME
- ▶ CAMPB
- ▶ WE pour les grimpeurs autonomes sur un site naturel

### PROPOSITION POUR LA SAISON PROCHAINE

- Proposition d'augmentation des tarifs des licences :

Nous proposons d'augmenter la part club de 38,30 € à 42 €.

En effet, Alain étant seul à s'occuper de l'ouverture des voies et ne souhaitant plus encadrer les jeunes le lundi, il nous faudra faire appel à un professionnel.

Par vote, l'assemblée adopte l'augmentation de la part club à 42 € : Pour : 10 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

- Proposition d'augmentation des tarifs des cours d'escalade :

Actuellement le club est celui qui a les tarifs de cours les plus bas du Haut-Rhin. On peut se le permettre car la mairie nous met la salle à disposition gratuitement.

Association inscrite au registre des Associations du T.I. de COLMAR, greffe permanent de MUNSTER, volume II n°291 en date du 9 juin 1988

Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade sous la référence 068005  
Numéro SIRET : 531 796 720 00013 Code APE : 9312Z

Cependant si nous faisons appel à Xavier pour les cours du lundi il nous faut augmenter les tarifs afin que cela de grève pas le budget du club.

Nous proposons d'augmenter les cours des jeunes actuellement à 32 € et de les passer à 40 €.

Par vote, l'assemblée adopte l'augmentation des cours d'escalade à 40 € : Pour : 10 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

- Proposition d'ouverture des voies par un professionnel :

Afin de compléter les ouvertures de voies faites par Alain et afin d'avoir d'autres styles de voies, nous proposons de demander l'appui de professionnel afin de renouveler régulièrement les voies.

Par vote, l'assemblée adopte l'ouverture des voies par un professionnel : Pour : 10 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

- Proposition d'un nouveau site internet :

Le site actuel a besoin d'un coup de jeune et surtout d'être un peu plus facile d'utilisation pour nous.

Par vote, l'assemblée adopte la création du nouveau site internet : Pour : 10 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

- Présentation du projet de club 2022 – 2026 :

Après présentation de ce dernier aux membres par mail, il est suggéré de rajouter en page 4 d'inciter les parents à se former au brevet fédéral pour l'encadrement des cours des jeunes.

Par vote, l'assemblée adopte le projet de club 2022 - 2026 : Pour : 10 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

- Proposition de cours pour les adultes :

Alain propose d'ouvrir un créneau le mardi de 18h à 20h (en fonction des besoins) pour des cours adultes. Cela permettrait de faire découvrir l'escalade à des personnes intéressées. Le créneau de 18h – 20h est intéressant pour ceux qui veulent venir directement après le travail.

Voir pour mettre éventuellement un tarif à la séance ou un forfait de 5 séances.

Pas d'autre question n'étant évoquée, la séance est levée à 21h00.

Pour le comité

Beatrice JAEGLE  
Présidente

Dominique BERINGER  
Trésorière

Myriam BRULISAUER  
Secrétaire